

PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du conseil municipal
du 10 février 2016

À l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Maddington, tenue au site touristique de Maddington Falls, le 10 février 2016 à 18H30.

Étaient présents :

Monsieur Ghislain Brûlé, maire

Messieurs les conseillers Alain Hamel, Patrice Morin, Gaétan Légaré,
et André Rheault,

Madame la conseillère Diane Mercier.

Était absent Monsieur, M. Bernard Philipps.

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Ghislain Brûlé.

Assiste Lucie Massé directrice générale.

023-02-16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Gaétan Légaré, appuyé par Monsieur Patrice Morin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec mention fermée.

024-02-16

NOMINATION DE MME LUCIE MASSÉ AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE TRÉSORIAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS

CONSIDÉRANT QUE l'ancienne directrice générale secrétaire trésorière n'a pas rempli ses fonctions adéquatement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Maddington à besoin d'un(e) directeur(trice) général(e) et secrétaire trésorier(ière).;

Il est proposé par Monsieur André Rheault que Madame Lucie Massé soit nommée directrice générale et secrétaire trésorière, appuyé par Monsieur Alain Hamel et accepter unanimement.

025-02-16

CONGÉDIEMENT DE L'ACIENNE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE TRÉSORIAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS

CONSIDÉRANT QUE l'ancienne directrice générale secrétaire trésorière n'a pas rempli ses fonctions adéquatement;

CONSIDÉRANT QU'elle était en période d'approbation ;

Il est proposé par Monsieur Alain Hamel de congédier l'ancienne directrice générale et secrétaire trésorière, appuyé par et Madame Diane Mercier et résolu unanimement.

026-02-16

NOMINATION DE MONSIEUR HANS PHANEUF À TITRE DE SOUTIEN ADMINISTRATIF POUR LA MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS.

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale à besoin de soutien ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Hans Phaneuf a occupé le poste de directeur général pendant quelques années ;

Il est proposé par Monsieur André Rheault de nommer Monsieur Hans Phaneuf à titre de soutien administratif, appuyé par Monsieur Alain Hamel et résolu unanimement.

027-02-16

ACHAT BANQUE DE TEMPS INFOTECH

CONSIDÉRANT QUE nous aurons besoin de soutien technique pour finaliser l'année financière ;

Il est proposé par Monsieur Gaétan Légaré d'acheter une banque de temps Infotech, appuyé par et Monsieur André Rheault et résolu unanimement.

028-02-16

ATTESTION DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX POUR LA SUBVENTION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL.

CONSIDÉRANT QUE la subvention accordée par le ministère des Transports du Québec pour l'amélioration du Rang de la Rivière et du rang 11 ;

CONSIDÉRANT QUE le montant maximum de la subvention est de 12 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le détail des dépenses engagées à ce jour pour la réalisation de ces travaux subventionnés se décrit comme suit :

Item	Fournisseur	Montant
Réparation des ponceaux rangs de la rivière	Ville de Daveluyville	31 153.20 \$

EN CONSÉQUENCE QUE le conseil municipal approuve les dépenses d'une somme de 31 153.20 \$ pour les travaux exécutés sur les rues énumérées ci-dessus pour un montant subventionné de 12 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

EN CONSÉQUENCE QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les rues ci-dessus mentionnées, dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Il est proposé par Monsieur Alain Hamel, appuyé par Monsieur Patrice Morin et résolu unanimement.

029-02-16 **ÉVALUATION DU TERRAIN DE LA MUNICIPALITÉ LE LONG DE LA RIVIÈRE BÉCANCOUR.**

Sujet reporté

030-02-16 **IMPLANTATION DES CUISINES COLLECTIVES PAR LE CARREFOUR.**

CONSIDÉRANT que le carrefour intergénérationnel du Grand Daveluyville désire implanter les cuisines collectives la fin de semaine pour les familles et/ou les personnes seules;

CONSIDÉRANT que les cuisines collectives ont pour mission de développer l'autonomie culinaire des individus par l'éducation populaire et le renforcement du pouvoir d'agir;

CONSIDÉRANT que les cuisines collectives s'orientent sur la solidarité, la démocratie, l'équité, la justice sociale, l'autonomie et le respect de la personne;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault a à cœur l'intégration des citoyens en les faisant sortir de l'isolement, de créer un réseau social, de développer leur confiance en soi, valoriser leur autonomie et leur prise en charge;

Il est proposé par Monsieur Gaétan Légaré, l'implantation des cuisines collectives par le carrefour appuyé par Madame Diane Mercier et résolu unanimement.

031-02-16 **NOUVEL HORAIRE DE BUREAU**

CONSIDÉRANT QUE les heures de travaux de la nouvelle directrice générale une nouvel horaire de bureau est établi ;

Le bureau sera ouvert lundi de 13h à 16h, mardi, mercredi et jeudi de 9h 30 à 12h 30 de 13h à 17h le vendredi fermé.

Il est proposé par Monsieur Gaétan Légaré une nouvelle d'horaire de bureau et appuyé par et Madame Diane Mercier et résolu unanimement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

Levée de l'assemblée sur proposition de Monsieur André Rheault à 19h08

SIGNÉ :

Monsieur Ghislain Brûlé, maire

SIGNÉ :

Madame Lucie Massé, directrice générale et secrétaire-trésorier